

PROCES VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SILLAS du vendredi 10 juillet

Le dix juillet deux mille vingt, le Conseil Municipal de SILLAS s'est réuni en session ordinaire à 9 h, à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Michel DESQUEYROUX, Maire.

Convocation du conseil municipal le 03 juillet 2020.

PRESENTS : MM DESQUEYROUX Michel, JUMEL Albert, Mme RÉJALOT Élisabeth, MM LABARCHEDE Jérôme, COUZINET David, DABESCAT Vincent, PLANTEY Jérémy, Mmes LABESQUE Françoise, MARACHE Corinne, ZAGO Mélanie et MIRAMBET Séverine.

Mme RÉJALOT Élisabeth est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire effectue la lecture du procès-verbal de la réunion du 03 juillet 2020 ; Celui-ci a été adopté à l'unanimité des membres présents.

ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS AUX ÉLECTIONS SÉNATORIALES

ÉLECTION DU DÉLÉGUÉ TITULAIRE

Mr Michel DESQUEROUX se porte candidat.

Il a été procédé à un vote à bulletin secret après appel à candidature. Chaque conseiller a déposé son bulletin dans l'urne. Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins	11
Nombre de bulletin blanc	0
Nombre de suffrages exprimés	11
Majorité absolue	06

Michel DESQUEYROUX a obtenu 11 voix.

Michel DESQUEYROUX ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepté le mandat de titulaire.

ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS

La liste de Mr JUMEL Albert, Mme RÉJALOT Élisabeth et Mr DABESCAT Vincent est candidate.

Il a été procédé à un vote à bulletin secret après appel à candidature. Chaque conseiller a déposé son bulletin dans l'urne. Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins	11
Nombre de bulletin blanc	0
Nombre de suffrages exprimés	11
Majorité absolue	06

Albert JUMEL, Élisabeth RÉJALOT et Vincent DABESCAT ont obtenu 11 voix.

Albert JUMEL, Élisabeth RÉJALOT et Vincent DABESCAT ayant obtenus la majorité absolue, ont été proclamés élus au 1^{er} tour et ont déclaré accepté le mandat de suppléant.

DM n° 1 Délib 29_2020

R 1068 Excédent de fonctionnement	- 6.061,24 €
R 132 Subvention Investissement	+ 6.061,24 €

DÉLÉGUÉS RÉGIES AILLAS – Délib 30_2020

Annule et remplace la délibération D16_2020 du 25 mai 2020.

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il y a lieu de procéder à la rectification des membres appelés à siéger au Syndicat Electrification du Sud de la Réole.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne à l'unanimité des membres présents les délégués suivants :

TITULAIRES

- Mr JUMEL Albert, 1^{er} Adjoint – Cachalot – 33690 SILLAS.
Tel 06.84.56.04.64 – chel16@orange.fr – né le 07/01/1958.

SUPPLEANT

- Mr PLANTEY Jérémy, Conseiller Municipal - 1 Pellile– 33690 SILLAS
Tel 06.82.06.97.94 – jeremyplantey@yahoo.fr – né le 28/10/1987

FDAEC 2020 – Délib D31_2020

Annule et remplace les délibérations D06_2020 et D07_2020

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la réunion cantonale présidée par Monsieur Jean-Luc GLEYZE, Président du Département de la Gironde et Conseiller départemental du canton Sud-Gironde, pour la répartition du montant du FDAEC 2020, a permis d'envisager l'attribution à la commune de SILLAS de la somme de 8.000 €.

D'autre part, une enveloppe supplémentaire concernant les projets structurants d'un montant de 20.000 € pourra être attribué à la commune de SILLAS.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de bien vouloir approuve l'affectation de la subvention accordée à la commune de SILLAS d'un montant de 8.000 € aux projets suivants :

- | | |
|--|---------------|
| • Achat copieur Mairie | 3.032,00 € HT |
| • Portail, Portes et Fenêtres – Local de rangement - | 5.425,84 € HT |
| • Travaux de voirie | 2.342,00 € HT |
- Le coût total de ces travaux s'élève à la somme de 10.799,84 € HT soit 12.959,81 € TTC

Dans le cadre de l'enveloppe supplémentaire d'un montant de 20.000 €, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter une aide pour la construction d'un local technique :

- | | |
|---------------------------|----------------|
| • BET CERATO Etude de sol | 1.500,00 € HT |
| • GALISSAIRE Plomberie | 926,36 € HT |
| • GALISSAIRE Électricité | 3.786,44 € HT |
| • BORDES Charpente | 20.113,62 € HT |
| • CADENA Maçonnerie | 21.893,60 € HT |
- Le coût total de ces travaux s'élève à la somme de 48.220 € HT soit 57.864 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de réaliser ces travaux et d'accepter l'aide du Département de la Gironde pour un montant de 28.000 €.

DÉLÉGUÉ SDEEG – Délib D32_2020

Annule et remplace la délibération D13_2020

Monsieur le Maire informe l'assemblée que suite au renouvellement général des conseils municipaux, il y a lieu de procéder à la désignation des membres appelés à siéger au S.D.E.E.G et au GAZ.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne à l'unanimité des membres présents les délégués suivants :

TITULAIRE Mr PLANTEY Jérémy – 1 Pellile – 33690 SILLAS.
jeremyplantey@yahoo.fr – Tel 06.82.06.97.94

DÉCISION MODIFICATIVE n° 2 – Délib 33_2020

R 021 Virement de la section de fonctionnement	+ 8.111 €
D 231 Immo corporelles en cours	+ 8.111 €

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 09h30.